



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

N°4

WWW.BIO-NOUVELLE-
AQUITAINE.COM

territoires **BIO**LOGIQUES

LE MAGAZINE RÉGIONAL DU RÉSEAU BIO DE NOUVELLE-AQUITAINE

P.5 **DOSSIER SPÉCIAL**

L'EAU ET LA BIO

P. 12 **NOTRE CANTINE À L'HEURE DE LA BIO**

DE 8% DE PRODUITS BIO À 50%

DANS LA CANTINE DE VOILLÉ

édito

Toutes les composantes de notre société se trouvent aujourd'hui à l'heure des choix stratégiques devant les défis sociétaux et environnementaux qui les entourent. Ces choix politiques notamment sur l'agriculture et sur la préservation des ressources seront déterminants pour les générations futures.

Nous croyons que l'Agriculture Biologique, par ses effets transversaux, apporte des outils et des réponses aux enjeux actuels : la préservation de la qualité de l'eau la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, la cohésion sociale, l'épanouissement et le bien-être des êtres humains.

La FRAB Nouvelle-Aquitaine et la FNAB ont développé un panel important d'outils innovants, adaptés aux enjeux et aux échelons géographiques des collectivités afin de les accompagner au mieux dans leurs actions et dans leurs réflexions.

Parmi les défis fondamentaux qui vont prendre une place centrale dans nos débats et dans nos actions, nous nous attachons dans ce numéro à la préservation qualitative et quantitative des ressources en eau. Non seulement l'agriculture biologique y a sa place, mais elle peut contribuer à donner de l'envergure et du sens à vos dynamiques locales.

JULIEN LUCY

PRODUCTEUR BIO ET RÉFÉRENT
DU PÔLE ECONOMIE ET
TERRITOIRES DE LA FRAB NA



La FRAB Nouvelle-Aquitaine (Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique de la Nouvelle-Aquitaine) accompagne les collectivités dans leurs projets de développement des territoires en apportant son expertise sur l'agriculture biologique du champs à l'assiette.

Des outils concrets et des exemples d'expériences réussies sont mises à disposition et des conseillers "territoires" sont là pour accompagner les collectivités à chaque étape de leur projet bio.

Retrouvez les étapes pour réussir votre projet en dernière page de ce numéro.

Pour en savoir plus sur la FRAB Nouvelle-Aquitaine :
05 56 81 37 70 - INFO@BIONOUELLEAQUITAINE.COM

Contactez le conseiller de votre territoire :



NORD NOUVELLE-AQUITAINE
MARIE BUARD – 05 49 44 74 29
m.buard86@bionouvelleaquitaine.com



OUEST NOUVELLE-AQUITAINE
EMILIE PIET – 05 49 63 23 92
e.piet79@bionouvelleaquitaine.com



CENTRE NOUVELLE-AQUITAINE
LÉA CUBAYNES – 05 46 32 09 68
l.cubaynes17@bionouvelleaquitaine.com



CENTRE NOUVELLE-AQUITAINE
CÉCILE GRAVIER – 05 56 40 92 02
c.gravier33@bionouvelleaquitaine.com



SUD NOUVELLE-AQUITAINE
LOUISE FABRE – 05 58 98 71 92
l.fabre40@bionouvelleaquitaine.com



SUD-EST NOUVELLE-AQUITAINE
NOÉMIE SEGUIN – 05 53 41 75 03
n.seguin47@bionouvelleaquitaine.com

Contactez un conseiller spécialisé :



RESTAURATION COLLECTIVE
LUCILE GUIPOUY – 06 46 61 38 44
l.guipouy@bionouvelleaquitaine.com



IAA ET DISTRIBUTION
LAURENT CHUPIN – 06 33 01 15 40
l.chupin@bionouvelleaquitaine.com

sommaire

LES ACTUS DE LA BIO.....	3
DU CÔTÉ DES INNOVATIONS.....	4
DOSSIER SPÉCIAL.....	5
NOTRE CANTINE À L'HEURE DU BIO.....	12
ZOOM SUR UN TERRITOIRE.....	13



LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION, EN RÉGION

La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique a participé aux débats des États Généraux de l'alimentation. À Bordeaux, la FRAB Nouvelle-Aquitaine a contribué aux États Généraux de l'Alimentation en région sur la question « Comment les filières de qualité de la région Nouvelle-Aquitaine peuvent contribuer à créer davantage de valeur et répondre aux attentes sociétales ? »

Maintenant il est grand temps que les actes politiques soient mis en accord avec les discours prononcés pour restaurer la confiance qui a été gravement endommagée ces derniers mois entre le gouvernement et les paysan-nes bio.

50 organisations de la société civile dont la FNAB se sont rassemblées au sein d'une «Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire» pour porter ensemble 64 mesures concrètes à la table des concertations

http://www.fnab.org/images/files/cp/GP_Priorites_EGA_def_BD.pdf

CONSEIL CONSULTATIF DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE DURABLE – BORDEAUX MÉTROPOLE

Le jeudi 19 octobre 2017 a eu lieu le lancement du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable de Bordeaux Métropole (CCGAD) et où la FRAB Nouvelle-Aquitaine a pu participer par le biais d'Agrobio Gironde. Ce Conseil vise à mettre en réseau tous les acteurs du système alimentaire afin de développer une politique alimentaire locale. Il définira des objectifs communs, en phase avec les orientations du pacte de Milan, adaptés aux problématiques et atouts du territoire, et proposera des méthodes et actions à mettre en œuvre. Ce rendez-vous a rencontré un vif succès en réunissant près de 130 participants issus des acteurs publics, privés et associatifs. Dans le souci de relocaliser le système alimentaire et permettre l'accès de tous à une alimentation durable et de qualité dans la métropole bordelaise, les objectifs définis sont : garantir la place des enjeux de l'alimentation durable dans la stratégie de la métropole, favoriser la complémentarité des compétences entre échelons administratifs et acteurs du système alimentaire, valoriser les initiatives existantes en mettant en réseau les acteurs de l'alimentation pour encourager les projets partenariaux.

5 collèges d'acteurs et des commissions thématiques ont été définis pour poursuivre les discussions et avancer vers une feuille de route du CCGAD pour 2018 ; une première série de réunions a été organisée en décembre 2017 et une seconde a eu lieu sur Janvier/février 2018. Agrobio Gironde est partie prenante de ces rendez-vous.

RENCONTRE ENTRE BIOCOOP ET LES PRODUCTEURS BIO LOCAUX

Une nouvelle rencontre avec Biocoop s'est tenue à Limoges le 7 novembre 2017 (comme réalisée déjà en ex-Poitou-Charente et en ex-Aquitaine).

Le principe : les entreprises présentent leur structure et leurs produits lors d'un entretien individuel avec les services achats de Biocoop. Les entreprises qui souhaitent développer des gammes de produits bio peuvent donc faire remonter à la FRAB Nouvelle-Aquitaine leurs besoins en matières premières.

Cet événement est co-organisé par la FRAB Nouvelle-Aquitaine et interbio Nouvelle-Aquitaine.

En 2018 se tiendront d'autres rencontres ouvertes à plusieurs distributeurs spécialisés en bio.





LE PROFIL DES AGRICULTEURS À L'ÉTUDE DANS L'ANGOUMOIS

NOUVELLEMENT INVESTIE DE TERRITOIRES PLUS RURAUX, L'AGGLOMÉRATION DE GRAND ANGOULÊME PRÉPARE SA FUTURE POLITIQUE AGRICOLE. AVEC LE SOUTIEN DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE ET LA FRAB NOUVELLE AQUITAINE¹, 76 ENQUÊTES ONT ÉTÉ RÉALISÉES AUPRÈS DES AGRICULTEURS DES 38 COMMUNES DU PÉRIMÈTRE.



Ces enquêtes constituent le premier volet de l'outil d'aide à la décision conçu par la FRAB (méthode OPAAL²) pour aider les collectivités à adapter leurs programmes d'actions à la réalité agricole locale.

Une première étape organisait la rencontre entre les agriculteurs enquêtés et les élus de Grand Angoulême dans un face à face qui devait permettre aux uns et aux autres de mieux se connaître. Sur les 76 agriculteurs conviés à cette restitution, 50 étaient présents, montrant leur intérêt pour cette rencontre. Les élus étaient également au rendez-vous avec une dizaine de représentants. **A l'origine de l'intérêt des agriculteurs, des craintes mais aussi l'espoir d'être convoqués par leurs élus sur des projets capables de les sortir de la crise agricole qui les prive de perspectives.** Ce sont en tous cas les témoignages qui nous parviennent et qui font état d'un grand désarroi devant l'impuissance à maîtriser les marchés des céréales comme de l'élevage.

Une soixantaine de participants étaient présents à la restitution, dont une dizaine d'élus. Jean-François Dauré, président de Grand Angoulême et Vincent You, vice-président et pilote du dossier introduisaient la rencontre par un rappel du contexte en soulignant l'objectif de co-construction des programmes d'actions avec les agriculteurs du territoire.

La restitution débutait par un rappel de la méthode OPAAL³ issue du réseau bio, méthode qui peut être élargie au changement en général, de système ou de pratiques.

Les résultats de l'enquête sur Grand Angoulême montrent une dominante des profils bien intégrés dans leur univers professionnel (insertion territoriale forte). Ces deux profils rassemblent les trois quarts des producteurs avec une proportion légèrement supérieure de profils Manager (entrepreneurs) que de Suiveurs (prudents). A chaque profil correspondront des préconisations pour les élus de l'agglomération et des scénarios seront proposés à Grand Angoulême pour avancer avec les producteurs du territoire. Au-delà des profils qui constituent la base de l'outil d'aide à la décision destiné à la collectivité, **les enquêtes ont permis aux élus, souvent peu familiarisés avec le monde agricole, d'appréhender les réalités des producteurs.** L'intention des élus est de faire évoluer l'agriculture du périmètre dans le sens de la préservation du foncier agricole, la santé des populations dont ils ont la charge et la protection de l'environnement et en particulier de la ressource en eau. Les élus veulent donc encourager des programmes qui puissent à la fois convenir aux agriculteurs et répondre aux enjeux du territoire. L'agriculture biologique est très peu présente sur le territoire (moins de 4% de la SAU des agriculteurs enquêtés) et très méconnue par les agriculteurs. Le potentiel de conversion est cependant élevé avec 52% d'opinions favorables sur ce marché en pleine progression.

A partir de ce travail d'enquête les agriculteurs ont trouvé dans leur collectivité un espace de dialogue et de reconnaissance et les élus ont découvert des problématiques agricoles qu'ils ignoraient. Le face à face, très riche de l'avis des participants, renforce la légitimité des uns et des autres dans le registre qui est le sien, hors des postures. La collectivité a ouvert un espace de dialogue qui inaugure son pilotage d'un vaste projet qui associera les différents acteurs du monde agricole et la société civile. Sur l'invitation de la collectivité, les agriculteurs ont commencé à réfléchir à leurs possibles contributions

¹ Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique de Nouvelle Aquitaine

² Outil Pour l'Adaptation à l'Agriculture Locale®

³ Sur le détail de la méthode Cf. TBL n°1 : «Des politiques locales plus ciblées pour développer les conversions». <http://www.penser-bio.fr/Territoires-bio-Logiques-no-1-Aout-2016>





dossier

L'EAU ET
LA BIO

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE POUR CONCILIER AGRICULTURE ET QUALITÉ DE L'EAU

AU-DELÀ DE L'INTERDICTION DES INTRANTS CHIMIQUES DE SYNTHÈSE INSCRITE DANS LE CAHIER DES CHARGES DE L'AB, LES RETOURS D'EXPÉRIENCES GRANDEUR NATURE (MUNICH, VITTEL, LONS-LE-SAUNIER) ET LES MODÉLISATIONS SCIENTIFIQUES RÉALISÉES À DES ÉCHELLES DIFFÉRENTES MÈNENT À LA MÊME CONCLUSION : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EST L'UNE DES SOLUTIONS LES PLUS EFFICACES POUR RECONQUÉRIR ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU ET FORGER UN MODÈLE AGRICOLE TERRITORIALISÉ ET ÉCONOMIQUEMENT VIABLE.

QUELS SONT LES ATOUTS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE FACE À LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU ?

De nombreux travaux montrent que si l'application des mesures agro-environnementales classiques peut permettre de stabiliser la situation, elle ne permettra nullement d'enrayer ces phénomènes. Les mesures curatives ne sont pas durables à long terme. Le mélange d'eaux est de plus en plus difficile et la dénitrification dans les usines de traitement n'est plus possible au delà de 50 mg/l.

L'agriculture biologique occasionne moins de risque de pollution par les nitrates :

- ✓ plus faibles apports azotés totaux par hectare (inférieurs aux besoins de la plante),
- ✓ non-utilisation d'engrais de synthèse, la fertilisation se faisant sous forme d'apports organiques et la nutrition des plantes valorisant les apports du sol,
- ✓ présence plus importante de surfaces en herbe et, de manière plus générale, taux de couverture du sol plus importants,
- ✓ pratiques d'élevage extensives (chargement limité).



Cf. SAUTEREAU, Natacha, BENOIT, Marc
«Quantifier et chiffrer économiquement
les externalités de l'agriculture
biologique ?» ITAB - INRA Nov 2017 p.47

urgence à agir



La France est la 1^{ère} utilisatrice de pesticides en Europe et la 4^e au monde. L'agriculture utilise 95% des pesticides vendus en France.



En 2009, des pesticides ont été détectés dans 91% des points de suivi de la qualité des eaux superficielles et 59% des points pour les eaux souterraines.



Situation des eaux françaises au niveau européen :
- 20^{ème} position européenne en matière de qualité chimique des eaux souterraines
- 14^{ème} position européenne en matière de qualité chimique des eaux de surface.



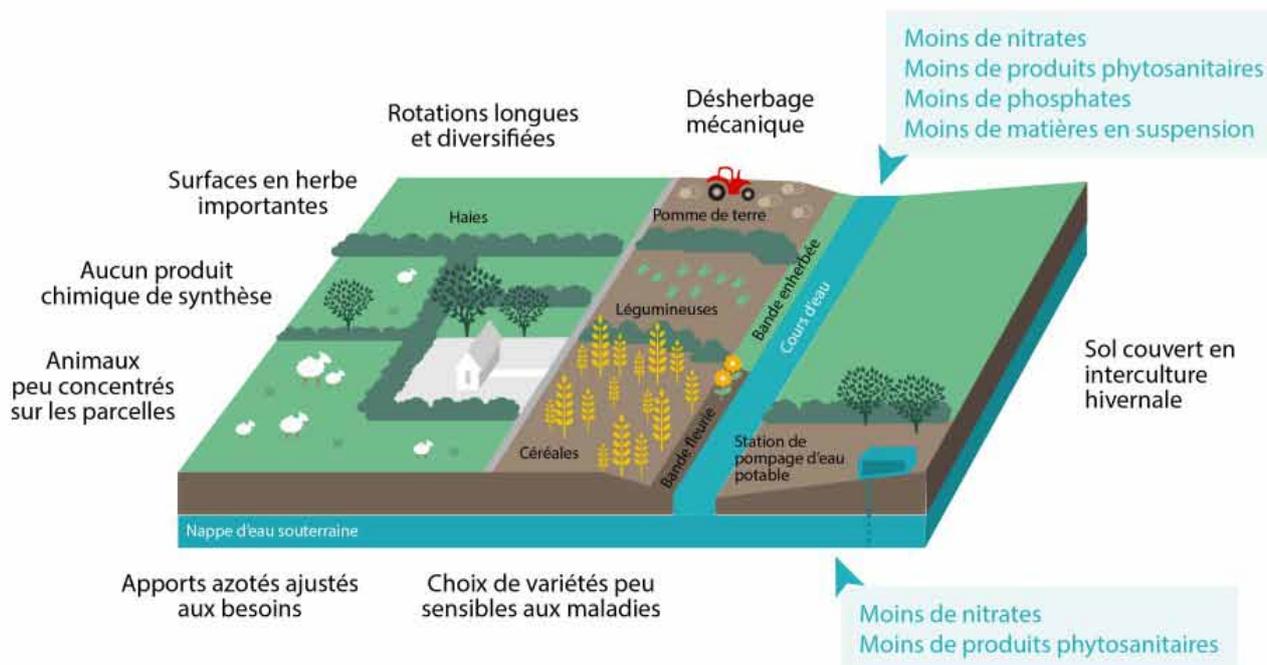
Les causes du mauvais état des eaux sont réparties à parts égales entre les pesticides et les nitrates.



400 captages sont abandonnés chaque année principalement en raison de pollutions d'origine agricole.



UN ENSEMBLE DE SOLUTIONS AGRONOMIQUES AU BÉNÉFICE DE LA QUALITÉ DE L'EAU



L'agriculture biologique n'utilise pas de pesticides de synthèse : la protection des cultures repose principalement sur une stratégie préventive qui utilise les ressources de l'agro-écosystème (protection des auxiliaires, choix de variétés résistantes, techniques culturales, rotation, procédés thermiques, manuels, mécaniques...).

L'agriculture biologique permet donc de diminuer radicalement la pression sur la qualité des eaux, et ce de manière plus forte et pérenne que d'autres formes d'agriculture. C'est également aujourd'hui la seule forme de réduction d'intrants certifiée et contrôlée par des organismes agréés par l'État.



Source : eauetbio.org

MUNICH, UNE PREMIÈRE TERRITORIALE EN EUROPE

Dès 1991, la ville de Munich a décidé de concilier préservation de la qualité de l'eau et maintien de l'activité agricole, en incitant les agriculteurs de la zone de captage à se convertir en agriculture biologique, par le biais d'une contractualisation entre la ville et les agriculteurs et l'introduction des produits biologiques locaux en restauration collective. Les résultats sont probants : entre 1991 et 2006 ; la teneur en nitrates a diminué de 43% et celle en produits phytosanitaires de 54%. En 2012, la totalité de la Surface Agricole Utile (SAU) sur les captages est convertie en agriculture biologique. Le programme de soutien à l'agriculture biologique coûte environ 750 000 €/an à la ville, soit moins de 0,01 €/m³ d'eau distribué, un coût bien inférieur à une usine de dénitrification (0,27 €/m³ distribué en moyenne).



LES AGENCES DE L'EAU ET LA BIO, C'EST LOGIQUE...

LES SIX AGENCES DE L'EAU FRANÇAISES SONT DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Les agences de l'eau mettent en œuvre, dans les sept bassins hydrographiques métropolitains (fig.1), les objectifs et les dispositions des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux, les SDAGE (Sdage 2016-2021, adopté le 4 novembre 2015 par le comité de bassin), qui sont des plans de gestion français de la Directive Cadre sur l'Eau et leur déclinaison locale, les SAGE. La politique publique de l'eau, organisée en France par bassin versant, vise à atteindre un bon état des eaux (Directive cadre sur l'eau d'octobre 2000) grâce à des programmes d'actions pluriannuels.

Les priorités des Agences de l'Eau pour l'atteinte du bon état des eaux sont :

- ✓ La lutte contre les pollutions diffuses, notamment agricoles (produits phytosanitaires et nitrates).
- ✓ La restauration des milieux aquatiques, de la continuité écologique et des zones humides.
- ✓ La gestion des ressources en eau et le partage de ces ressources en anticipation au changement climatique.
- ✓ Les actions pour le littoral.

L'agriculture biologique, n'utilisant pas de pesticides et encourageant des pratiques favorables à la biodiversité en général, répond directement aux enjeux des Agences de l'Eau.

En Nouvelle-Aquitaine, le Nord de la région est couvert par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et pour une large part au sud par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Un plan Bio se décline depuis une dizaine d'années sur les zones «à enjeu eau», avec un panel varié d'actions à destination des agriculteurs.

Au service des territoires et en partenariat avec les Organisations Professionnelles Agricoles, les Agences de l'eau financent ainsi des actions individuelles pour les agriculteurs des zones prioritaires.

Les Agences encouragent aussi des actions collectives qui, grâce à l'investissement des maîtres d'ouvrages comme la FRAB Nouvelle-Aquitaine sont gratuites pour les producteurs afin de leur faciliter l'accès à des techniques et des démarches favorables à la qualité de l'eau.



En dehors des actions directement à destination des producteurs, les Agences soutiennent des études sur le potentiel de développement local de l'AB ou sur le développement des filières bio. Elles peuvent soutenir des postes d'animation sur les territoires et de l'ingénierie de projet ou encore des outils de communication.

Sur les territoires, les Agences de l'eau sont des partenaires privilégiés du développement de l'agriculture biologique, elles sont présentes comme financeur bien entendu mais également comme partie prenante des projets liés à l'eau.



ACTIONS DE LA FRAB NOUVELLE-AQUITAINE SOUTENUES PAR LES AGENCES DE L'EAU

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

- ✓ Passage d'un technicien 3 fois par an pour consolider techniquement la conversion AB

SIMULATIONS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

- ✓ Chiffrage du projet AB

ACTIONS INDIVIDUELLES

DIAGNOSTICS DE CONVERSION

- ✓ Evaluation de la distance du système/AB
- ✓ Conséquences d'un passage en AB (approche globale)

PRÉ-DIAGNOSTICS

- ✓ Informations générales et premières réflexions sur l'AB

ANIMATION DE GROUPE

- ✓ Échanges de pratiques entre pairs

FERMES DE DÉMONSTRATION

- ✓ Présentation de systèmes biologiques de référence

ACTIONS COLLECTIVES

JOURNÉES D'INFORMATION SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- ✓ Premières informations sur la réglementation, les techniques, les démarches et les aides

JOURNÉES DE TRANSFERT TECHNIQUE, PLATEFORMES

- ✓ Démonstrations et explications sur les techniques, le matériel, les filières et les conditions de réussites en AB



- + Des études d'opportunité de développement de l'AB
- + Des études sociologiques pour adapter les programmes d'actions au contexte agricole local

MARIE BUARD
CONSEILLÈRE TERRITOIRES
m.buard86@bionouvelleaquitaine.com





SITES PILOTES EAU ET BIO

ANALYSE COMPARATIVE DES APPROCHES ET DES RÉSULTATS

L'ANALYSE COMPARATIVE DES SITES PILOTES EAU & BIO PROPOSE UN BILAN GLOBAL DE DÉMARCHES TERRITORIALES CONDUITES DANS LE CADRE DU RÉSEAU EN ANALYSANT LES FACTEURS DE RÉUSSITE ET LES LIMITES RENCONTRÉES DANS LES DYNAMIQUES LOCALES. CETTE APPROCHE ÉVALUATIVE VISE À COMPRENDRE CE QUI DANS LES RÉSULTATS OBSERVÉS, RELÈVE PLUTÔT DES PARTICULARITÉS DES CONTEXTES LOCAUX (ACTEURS EN PRÉSENCE, SYSTÈMES AGRICOLES, TYPES DE COLLECTIVITÉS...), ET CE QUI RENVOIE AUX STRATÉGIES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LES TERRITOIRES.

LES SITES PILOTES EAU ET BIO, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le réseau des sites pilotes Eau et Bio est animé par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) depuis 2010. C'est un réseau de mutualisation et d'expérimentation qui réunit les territoires les plus innovants et engagés dans la problématique agricole – plus particulièrement l'agriculture biologique – dans un contexte de protection ou de reconquête de la qualité de l'eau. Ce réseau est représentatif de la diversité des systèmes agricoles (grandes cultures, polyculture élevage, maraîchage, viticulture, etc.), des contextes pédoclimatiques, des échelles géographiques (périmètre de protection, aire d'alimentation de captage, bassin versant d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux – SAGE, etc.), ainsi que des structures politiques et administratives (communes, intercommunalités, parcs naturels régionaux, autres établissements Publics de Coopération Intercommunale – EPCI, etc.).



LA PLACE CENTRALE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

À la différence des autres démarches sur les captages prioritaires, les sites Eau & Bio réservent une place importante à l'agriculture biologique qui n'est pas abordée comme un volet technique parmi d'autres, mais comme un projet central ou exclusif du territoire (forte lisibilité). Son développement fait l'objet d'une stratégie explicite et d'une ambition annoncée. Les stratégies locales au service de l'AB mobilisent une diversité de leviers et outils, qui dépassent le champ du conseil technique :

- ✓ Des leviers structurels : maîtrise foncière, structuration de filières AB, installation AB
- ✓ Des approches de recherche et développement au sens large : conseil/diagnostics, MAET optimisées, d'actions collectives (groupe d'agriculteurs), expérimentation et références spécifiques
- ✓ Des actions de communication et marketing territorial...

Les actions autour de la restauration collective et des circuits courts sont aussi présentes mais moins prioritaires au fil du temps, les collectivités locales se tournant **de plus en plus vers des démarches globales autour des filières** (appui à l'organisation collective, structuration aval, planification flux, investissements structurants...).



Une diversité d'approches territoriales

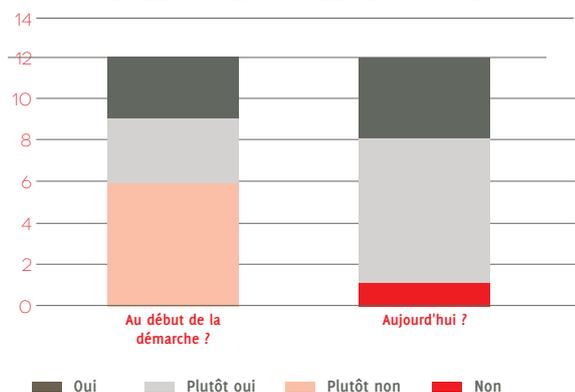
Les sites du réseau Eau & Bio regroupent une diversité d'approches territoriales dont une majorité de projets qui s'organisent prioritairement autour de la protection de la ressource en eau, mais aussi une partie croissante de projets de développement territorial mettant l'accent sur la Bio et intégrant la question de l'eau. Les projets diffèrent aussi par leur ancienneté (avec des résultats plus ou moins aboutis des actions mises en oeuvre), et leur échelle allant de quelques hectares

(logique de site avec projet de sanctuarisation) à plus de 50 000 ha (grands bassins versants - BV, aires d'alimentation de captage - AAC, territoires d'agglomérations ou communautés de communes). Parmi les territoires de projets, les parcs naturels régionaux (PNR) et les communautés d'agglomération, sont parmi ceux qui mobilisent le plus les outils du développement économique en lien avec les compétences des maîtres d'ouvrages.

UN DÉVELOPPEMENT DE LA BIO NETTEMENT AMPLIFIÉ

En termes de bilan, on observe tout d'abord un processus de construction de projet (place centrale de l'AB, diversité de leviers mobilisés, ambition claire...) et d'image territoriale conduisant petit à petit à **installer la légitimité et l'acceptabilité de l'agriculture biologique** sur le territoire. Cet engagement assure une réelle **crédibilité de la démarche** et favorise de ce fait **l'adhésion**.

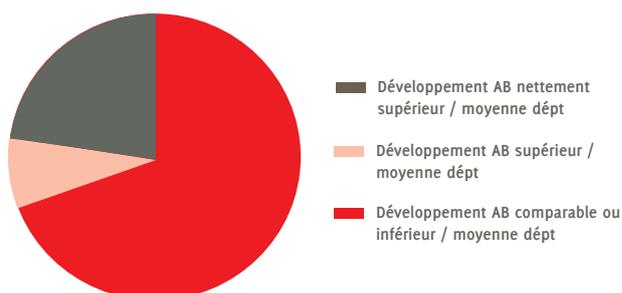
LES OBJECTIFS ET L'AMBITION DU PROJET BIO, VOUS SEMBLAIENT-ILS PARTAGÉS ET LÉGITIMES SUR LE TERRITOIRE



Le second résultat marquant est celui de la **vitesse de développement de l'AB** (% SAU en Bio) avec des dynamiques nettement plus marquées qu'au niveau des départements locaux. En effet, les 3/4 des sites anciens du réseau (avec des résultats observables) connaissent un développement de la Bio **nettement plus marqué que la moyenne** de leur département.

A titre de comparaison, sur les captages prioritaires nationaux (Cf. évaluation ex-post du programme de développement rural hexagonal - PDRH) cette proportion est inférieure à 5 %. Par ailleurs, sur ces territoires la dynamique de développement de l'AB est comparable ou plus lente que la moyenne départementale dans près de 75% des cas.

DYNAMIQUE DÉVELOPPEMENT AB SUR LES SITES EAU ET BIO (% SAU LOCALE)



Dans le cadre des sites Eau& Bio, les dynamiques les plus importantes se retrouvent souvent soit sur les sites patrimoniaux de petite taille, soit sur les territoires de grande taille ayant déployé les stratégies les plus globales. Le dynamisme local est facilité sur certains sites par la nature du contexte initial (ex. présence d'élus moteurs, d'associations d'agriculteurs...) mais n'est pas tributaire de cette seule condition. Plusieurs sites dans des contextes difficiles réussissent à avoir des résultats très significatifs du fait des stratégies organisées localement.

L'analyse des sites pilotes eau et bio montre bien l'importance d'un portage politique clair et ambitieux dans la réussite des projets de développement de la bio sur les territoires, clarté politique qui s'organise en stratégie globale et se décline en programmes d'actions adaptées au contexte du territoire.

en savoir +



MARIE BUARD
CONSEILLÈRE TERRITOIRES
m.buard86@bionouvelleaquitaine.com



Source : eauetbio.org



LES GRANDES CULTURES BIO

EN TEST À DOUAI (59)

DANS L'OBJECTIF DE CONCILIER PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET EFFICACITÉ DES EXPLOITATIONS, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUAI EN COURAGE LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS BIO SUR SON TERRITOIRE.

La démarche, appelée BIOCAD est le fruit de deux années de concertation territoriale qui ont permis de définir un accompagnement pour l'ensemble des acteurs du système alimentaire.

Vous connaissiez les espaces tests installation en maraîchage ? ce pôle d'excellence bio porté par la CAD est à l'initiative de nombreux projets (groupement d'employeurs, RHD, accompagnement technique, sensibilisation, installation...) parmi lesquels **un espace test conversion en grandes cultures bio** : la CAD a mis à disposition une zone de 12 hectares de terres agricoles à des agriculteurs aujourd'hui conventionnels du territoire qui souhaiteraient expérimenter le mode de culture biologique. En attente d'urbanisation, les parcelles, situées au cœur de l'écoquartier du Raquet et sur une aire de protection de captage d'eau potable peuvent être mises à disposition de l'agriculture jusqu'en 2024. Le temps pour trois producteurs des environs de tester de nouvelles pratiques en agriculture biologique. Un appel à candidatures a été lancé en février 2017 pour une mise à disposition des terres et un engagement bio au 15 mars, date de la déclaration PAC. Les candidats devaient s'engager à certifier les parcelles en AB et l'attribution devait aller de préférence à des candidats voulant passer leurs propres parcelles en bio. Dans un contexte de forte pression foncière, les candidatures ont été multiples.

L'expérience a porté ses fruits : Elle a permis trois nouvelles conversions à l'agriculture biologique, d'identifier et d'accompagner neuf producteurs dans leur démarche de conversion, de développer la coopération entre agriculteurs bio et conventionnels, de définir une répartition collective de l'exploitation des terrains, de protéger les terres agricoles et la ressource en eau, enfin d'imaginer de nouvelles interventions et coopérations entre les producteurs et l'Agglomération. Mais surtout, l'initiative a permis de faire avancer le projet du territoire avec les agriculteurs déjà en place, avec des productions classiques sur la zone, en considérant leur capacité à répondre à de nouveaux besoins et en leur offrant de nouvelles perspectives. Une belle idée !

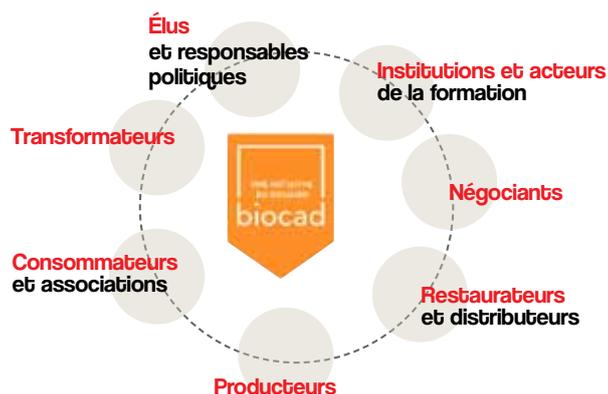
VU AILLEURS



Douze hectares à Douai pour faire de la bio

www.douais-agglo.com/fileadmin/Public/CAD/Dev_rural/Biocad/10_panneaux_biocad.pdf

BIOCAD UNE DÉMARCHE COMPLÈTE EN FAVEUR DE LA BIO À DOUAI



BIOCAD : des mesures concrètes

Transformer et consommer bio : introduire des produits bio et/ou locaux en restauration hors domicile, développer des filières artisanales et/ou locales...

Inciter à produire bio : renforcer le développement de la bio sur les zones à enjeu "Eau", étudier la création d'aides financières bio...

Produire bio : apporter un accompagnement technique, faire émerger des filières de diversification, développer une zone test à la bio.

www.douais-agglo.com/fileadmin/Public/CAD/Dev_rural/Biocad/10_panneaux_biocad.pdf



notre cantine à l'heure du Bio

DE 8% DE PRODUITS BIO À 50% DANS LA CANTINE DE VOUILLÉ

AVEC 9,48% DE SON TERRITOIRE CLASSÉ EN BIO, LA VILLE DE VOUILLÉ A REÇU EN JUIN 2017 LE LABEL "TERRITOIRE BIO ENGAGÉ", LA COMMUNE VEUT ALLER AU-DELÀ ET ENTAME UN PLAN AMBITIEUX DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS SON TERRITOIRE.

Le label «Territoire Bio Engagé» est décerné par l'association Interbio Nouvelle-Aquitaine. Ce label lancé en 2012 récompense les communes ou collectivités ayant atteint les objectifs bio du Grenelle de l'Environnement, à savoir au moins 6% de surfaces agricoles bio sur leur territoire et/ou 20% d'approvisionnements bio dans leurs services de restauration collective.

Vouillé a atteint cet objectif avec 9,48% de surface agricole bio et devient ainsi la première commune labellisée du département des Deux-Sèvres.

Aujourd'hui, l'engagement de la collectivité en faveur du bio va plus loin. En effet, d'ici à la fin de l'année, Vouillé signera la charte d'engagement pour une alimentation, bio, locale de qualité pour son restaurant scolaire. Cette démarche vise à développer une alimentation bio de proximité dans le restaurant collectif tout en engageant des actions sur la maîtrise des coûts.

La charte d'engagement s'inscrit dans les actions du pôle régional de compétences sur la restauration collective bio et l'alimentation de qualité piloté par la DRAAF, l'ARS, le Conseil régional et animé par Interbio Nouvelle-Aquitaine en lien avec la Fédération Régionale d'Agriculture Biologique de Nouvelle-Aquitaine (FRAB Nouvelle-Aquitaine).

Ce projet fédère les acteurs du territoire, ainsi, la FRAB Nouvelle-Aquitaine accompagne la commune de Vouillé pour définir un plan d'action sur les 3 prochaines années en prenant en compte les attentes de la collectivité et les capacités du site (humaines, matérielles, économiques, etc.).

Actuellement, la cuisine produit quotidiennement 300 repas pour les élèves. Les menus sont composés à 8% de denrées bio, l'objectif étant d'atteindre progressivement les 50% de bio dans la restauration scolaire. Pour atteindre ces objectifs, différents leviers sont déjà envisagés : réflexion autour du gaspillage alimentaire, sensibilisation des convives, formation du personnel, etc.

Il est important de souligner que ce dispositif ne peut fonctionner sans la mobilisation des professionnels de la restauration collective qui réalisent au quotidien leur travail avec passion.



la cantine en chiffres

300 repas pour les élèves

8% de denrées bio

50% objectif à atteindre

en savoir +



LUCILE GUIPOUY

CHARGÉE DE MISSION RESTAURATION COLLECTIVE

l.guipouy@bionouvelleaquitaine.com



zoom sur un territoire

LES PLAINES ET VALLÉES DE NIORT (79) CAPTAGES DU VIVIER ET DE LA COURANCE

Le territoire de Plaine et Vallées de Niort est une zone où des dégradations sont observées à la fois sur le compartiment «eau» et sur celui de la «biodiversité» : pressions azotées, pressions des pesticides, pertes d'habitats.

Plusieurs projets se développent sur le territoire pour reconquérir et préserver la qualité de l'eau et des milieux. Un des axes de travail consiste à diminuer ces pressions de pollution et de dégradation, en partie d'origine agricole, notamment via le développement et la promotion de l'agriculture biologique.

Deux types de structures bénéficient d'une échelle et d'un cadre d'actions suffisamment étendus pour coordonner les actions, qu'elles soient de leur propre initiative ou non :

- ✓ Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) de Chizé agissant sur sa zone Atelier
- ✓ Les deux syndicats d'eau dont les bassins d'alimentation de captages sont sous-jacents à ce premier territoire

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Le Syndicat des Eaux du Vivier (SEV) et le Syndicat Mixte d'Étude, de Production et de Distribution d'Eau Potable (SMEPDEP) de la Vallée de la Courance ont parallèlement décliné un premier programme d'actions visant la reconquête de la qualité de leur ressource en eau en 2010. Ces deux démarches s'inscrivent dans un dispositif régional intitulé Re-Sources (mis en place depuis 2007) où l'ensemble des financeurs, acteurs techniques et institutionnels réunissent leurs moyens pour proposer un cadre d'accompagnement et de soutien aux syndicats d'eau volontaires pour s'engager dans un programme d'actions préventives, complémentaires de leurs outils curatifs.

Le contenu de chacun des deux programmes d'actions a été établi aux vues de la vulnérabilité du bassin (critères hydrogéologiques et pédologiques) et des pressions recensées, facteurs propres à chacun des deux territoires. La mise en pratique des programmes a révélé l'intérêt de mutualiser des actions entre les deux structures pour répondre à une réalité d'échelle parfois supérieure à celle du seul bassin et mutualiser des moyens pouvant se révéler insuffisants sur une seule structure.

Emblématiques de cette union, les trois actions structurantes des programmes sont :

Recrutement conjoint d'un animateur agricole, pour appuyer la légitimité des syndicats d'eau à faire valoir l'enjeu eau au sein des pratiques agricoles. La réussite de cette action se traduisant par un besoin plus important d'animation agricole, un second animateur a été recruté (1 ETP sur le Vivier et 0.5 ETP sur la Courance).

Portage du dispositif Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt) et aujourd'hui du dispositif MAE climatiques (MAEC) sur le territoire fusionné des deux syndicats et du CNRS de Chizé (qui ajoute 22 460 ha de SAU aux 24000 ha de SAU déjà présents sur les AAC) – identifié comme opérateur (historique) – intitulé « Plaines et Vallées de Niort ».

RE-SOURCES, UN PARTENARIAT BASÉ SUR LE VOLONTARIAT

Initié en 2004, le programme Re-Sources est une démarche partenariale et multithématique, visant à reconquérir et préserver la qualité de l'eau potable en Poitou-Charentes. Ce programme est réalisé volontairement par des collectivités distributrices d'eau sur des aires d'alimentation de captages, identifiées comme prioritaires dans la région. Parmi les accompagnements proposés sur les changements de pratiques agricoles figure l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'agriculture biologique, menée par la FRAB NA, les groupements départementaux d'agriculteurs biologiques ainsi que les Chambres d'Agriculture.



zoom sur un territoire

Plan bio, sous-partie du programme regroupant toutes les actions favorables au développement de l'agriculture biologique (de la promotion des pratiques à l'accompagnement technique).

Outre les actions qui y sont décrites, d'autres initiatives répondent aux objectifs de reconquête de :

Qualité de l'eau

- ✓ Un programme de préservation de l'outarde canepetière (espèce « parapluie » dont la protection permet de protéger la biodiversité en général) est mené par le CNRS sur le territoire depuis les années 2000 (zone Natura 2000).
- ✓ Des communes du territoire mettent en œuvre des actions visant à développer l'agriculture biologique, les circuits de proximité et la préservation de la biodiversité.
- ✓ Le SEV a mis en œuvre **Co-Click'Eau**, outil participatif d'aide à la décision pour la construction du nouveau programme d'actions.

Foncier

- ✓ Des baux ruraux environnementaux (BRE) pour garantir la pérennité des changements de pratiques.
- ✓ Des conventionnements avec la SAFER et la Chambre d'Agriculture

- ✓ Des mises à disposition de foncier
- ✓ Les trames vertes et bleues intégrées au PLU

Accompagnement des changements de pratiques agricoles

- ✓ Étude du potentiel de développement de l'agriculture biologique
- ✓ Réappropriation d'une expertise agricole par les syndicats d'eau
- ✓ Accompagnement individuel et collectif des agriculteurs
- ✓ Accompagnement du CNRS

Dispositifs d'aides financières

Structuration des débouchés

- ✓ Introduction de produits biologiques en restauration collective
- ✓ Développement des débouchés bio, des circuits de proximité aux filières longues

Actions non agricoles

- ✓ Un projet de gestion exemplaire des espaces publics
- ✓ Une eau potable plus accessible pour les publics en difficulté
- ✓ Sensibilisation du grand public et des scolaires

Carte d'identité



TERRITOIRE

Syndicat des Eaux du Vivier et Syndicat Mixte d'Étude, de Production et de Distribution d'Eau Potable de la Vallée de la Courance • 24 communes • 89 000 habitants desservis • Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) • Superficie : 31 034 ha (16 130 ha pour le Vivier • 14 904 ha pour la Courance)



ENJEU EAU

Reconquête de la qualité de l'eau (nitrates et pesticides)
Masse(s) d'eau concernée(s) : nappe souterraine infratoarcienne karstique du Vivier • nappe souterraine de l'oxfordien en partie captive de la Courance



CARACTÉRISTIQUES AGRICOLES

Productions dominantes : grandes cultures • polyculture-élevage
Surface agricole utile (SAU) des AAC : 23 996 ha (11 775 ha pour le Vivier • 12 221 ha pour la Courance) dont 1 504 ha en AB (22 agriculteurs bio), soit 6,2% de la SAU en bio

en savoir +

www.eauebio.org



RÉSULTATS

- ✓ Passage de 3,7% à 6,2% de la SAU en bio entre 2010 et 2015 sur les aires d'alimentation Vivier et Courance
- ✓ Passage de 2,9% (en 2008) à 3,3% (en 2015) de la SAU en bio sur le bassin du Vivier
- ✓ Passage de 1% (en 2008) à 9,1% (en 2015) de la SAU en bio sur le bassin voisin de La Courance
- ✓ Plus de 20% de produits biologiques dans les restaurants scolaires de Niort
- ✓ Obtention du titre de «capitale française de la biodiversité» dans la catégorie «villes moyennes» en 2012 et «toutes catégories» en 2013 pour l'exemplarité de la ville de Niort en la matière

FACTEURS DE RÉUSSITE

- ✓ Politique publique cohérente à l'échelle régionale avec le programme Re-Sources et complétée localement par une dynamique territoriale
- ✓ Incitation supplémentaire à la mise en oeuvre d'un accompagnement territorialisé destiné aux agriculteurs via l'enjeu biodiversité

- ✓ Présence de relais de terrain efficaces et coordonnés (SEV, SMEPDEP et CNRS)
- ✓ MAEt incitatives jusqu'en 2012
- ✓ Fort effet «boule de neige» grâce à des producteurs biologiques reconnus techniquement et de plus en plus nombreux (diffusion des pratiques auprès d'agriculteurs voisins ou partenaires)
- ✓ Faible potentiel des terres agricoles sur 75% de la zone qui atténue, voire annule les baisses de rendement occasionnées par une conversion en bio
- ✓ Filière structurée existante pour les grandes cultures et des filières locales bien présentes

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- ✓ Territoire de grandes cultures où les freins psychologiques sont forts
- ✓ Mesures de protection de l'environnement vécues comme des contraintes par les agriculteurs



GOURVERNANCE

Les principaux partenaires techniques et financiers sont engagés via les contrats territoriaux (5 ans) avec l'AELB.

Un comité de pilotage et un comité technique se réunissent 1 à 2 fois par an dans le cadre du plan d'actions pluriannuel des contrats territoriaux de façon à prendre les décisions qui jalonnent le programme. Les fiches-actions sont validées chaque année en comité technique et en comité de pilotage.



c'est à refaire

- ✓ Intérêt d'une animation agricole en régie.
- ✓ Engagement des partenaires via un contrat territorial.
- ✓ Accompagnement renforcé sur l'agriculture biologique.

MARIE BUARD
CONSEILLÈRE TERRITOIRES
m.buard86@bionouvelleaquitaine.com



Source : eauetbio.org



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

05 56 81 37 70

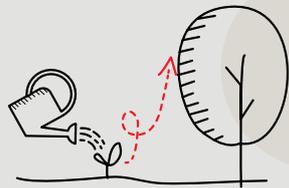
info@bionouvelleaquitaine.com

un réseau de spécialistes

pour vous accompagner dans votre projet

1 Construire un projet global et ambitieux

rassembler les acteurs autour du projet, des consommateurs aux producteurs en passant par les élus et les techniciens des services concernés, le projet doit être le fruit d'une volonté claire et partagée.

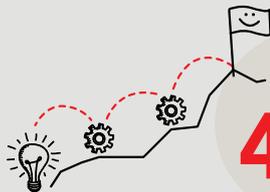


2 Agir sur le développement de la production

activer une économie locale, durable, abondante et variée, pour sécuriser les filières et garantir l'accès aux ressources vitales.

3 Agir sur la demande

comprendre les attentes des consommateurs et des usagers, généraliser les aliments biologiques en restauration collective, former les personnels et les convives, multiplier les sources d'approvisionnement.



4 Avancer progressivement

fixer des priorités, des étapes, inscrire le projet dans le temps pour accompagner les changements, lever des aprioris et permettre de nouvelles avancées.

5 Maîtriser les coûts

consacrer des moyens humains et financiers pour accompagner des projets vers l'autonomie, pour réaliser des économies, pour anticiper l'évolution des réglementations.



6 Communiquer sur le projet

mettre en valeur sa cohérence, sa plus-value sociale, économique et environnementale, ses impacts à moyen et long termes.

Territoire BioLogique

est édité par la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique Nouvelle-Aquitaine

347 avenue Thiers - 33100 Bordeaux

N° SIRET 531 163 939 00014

www.bio-nouvelle-aquitaine.com

Tél. : 05 56 81 37 70 - info@bionouvelleaquitaine.com

Directeur de la publication : Dominique Marion

Ont contribué à ce numéro :

Textes : Zaïda Arnau, Marie Buard, Laurent Chupin, Karla Bequet

Illustrations / Photos : FRAB Nouvelle-Aquitaine, FNAB

Conception graphique : Maéva Debordes - Mise en page : Charlène Baraton

SOUTIEN FINANCIER

